INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution ou annotation

Formules d'Affaires CCL 418 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-104-18R - Imprimerie des Anses Inc. 418 689-6980 / 1 877 689-6980

MUNICIPALITE DU CANTON DE SAINT-GODEFROI

À la séance extraordinaire du Conseil Municipal du Canton de Saint-Godefroi, tenue par Messenger ce septième jour du mois de janvier de l'an deux mille vingt et un à dix-sept heures trente.

Sont présents à cette visioconférence : le maire, Genade Grenier et les conseillers suivants : Alfred Larocque, Laurette Grenier, Gérard Litalien, Linda Roussy, Diane Aubut et Nancy Huard. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assiste également à la séance par Messenger : Céline Roussy, directrice générale et secrétaire-trésorière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 17 h 30.

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION
RÉSOLUTION NO 2021-01

Il est proposé par le conseiller Alfred Larocque et résolu à l'unanimité que le conseil devance la réunion régulière du 12 janvier au 7 janvier et renonce à l'avis de convocation.

ORDRE DU JOUR
RÉSOLUTION N^{O} 2021-02

Proposé par le conseiller Gérard Litalien et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour suivant soit accepté, tel que présenté.

1. Ouverture de la séance
2. Résolution renonciation à l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour et vérification du quorum
4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 1 décembre 2020, réunion extraordinaire du 8 décembre et du 16 décembre 2020
5. Approbation des comptes
6. Dons
7. Lecture de la correspondance
8. Dossiers des élus
9. Résolution pour modification du calendrier des séances municipales
10. Résolution d'autorisation de présence au bureau municipal
11. Résolution de paiement des dépenses incompressibles
12. Résolution de paiements (PG Solution et Waters Québec Ltée)
13. Résolution Assurances
14. Résolution augmentation salariale
15. Résolution augmentation salariales élus
16. Résolution permission voirie
17. Projet étudiant
18. Résolution programme d'aide à l'entretien du réseau routier
19. Renouvellement ADMQ
20. Voirie
21. Période de questions
22. Clôture de la séance

PROCÈS-VERBAUX
RÉSOLUTION N^{O} 2021-03

Proposé par la conseillère Laurette Grenier et résolu à l'unanimité que les

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution ou annotation

procès-verbaux de la séance régulière du 1 décembre 2020 et les réunions extraordinaires du 8 et 16 décembre 2020 soient adoptés tel que lu.

COMPTES
RÉSOLUTION N^{O} 2021-04

Proposé par la conseillère Diane Aubut et résolu à l'unanimité que les comptes, certificat numéro 01-2021 au montant de 11 717.46$, certificat numéro 01A-2021 au montant de 23 062.19$ et certificat no 01B-2021 au montant de 600.94$, soient acceptés et la directrice générale soit autorisée à les payer.

Que les factures suivantes soient ajoutées au certificat 01-2021 : Xerox 166.94$ et Xerox Canada 102.33$.

DON

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

XEROX
RÉSOLUTION N^{O} 2021-05

Il est proposé par la conseillère Laurette Grenier et résolu à l'unanimité que le conseil accepte l'offre de service de Xerox.

MODIFICATIONDU CALENDRIER DES SÉANCES MUNICIPALES
RÉSOLUTION 2021-06

Il est proposé par la conseillère Diane Aubut et appuyé par Gérard Litalien et résolu à l'unanimité que suite aux nouvelles mesures sanitaires (Covid-19) en vigueur du 9 janvier au 8 février est la mise en place d'un couvre-feu entre 20h et 5h. Le conseil autorise le changement d'heure des réunions municipales de février et de mars qui débuteront à 18h.

AUTORISATION DE PRÉSENCE AU BUREAU MUNICIPAL
RÉSOLUTION 2021-07

Il est proposé par le conseiller Alfred Larocque et appuyé par Linda Roussy et résolu à l'unanimité que le conseil municipal détermine que la présence au bureau municipal de la directrice générale, Céline Roussy, est jugée nécessaire pour la continuité des services essentiels.

AUTORISATION DE PAIEMENT
RÉSOLUTION N^{O} 2021-08

Proposé par la conseillère Linda Roussy et secondé par Diane Aubut et résolu à l'unanimité que nous autorisons la directrice générale à payer au cours de l'année 2021, les dépenses suivantes prévues au budget :

Salaire et allocation maire et conseillers
Salaire directrice générale
Salaire inspecteur municipal
Contrat enlèvement des ordures
Contrat enlèvement de la neige
Assurance collective (au poste contribution de l'employeur)
Les contributions de l'employeur
Les comptes d'Hydro-Québec, Télus et Navigue. Com
Les frais de poste
Salaire concierge
Salaire employé pelletage
Salaire voirie

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution ou annotation

Salaire autres employés

ASSURANCE, P.G SOLUTION ET WOLTERS KLUVER
RÉSOLUTION NO 2021-09

Il est proposé par la conseillère Laurette Grenier et secondé par Alfred Larocque et résolu à l'unanimité que le conseil renouvelle le contrat d'entretien avec P.G Solution au montant de 4 754.23$ pour l'année 2021 ainsi que la licence Antivirus au coût de 206.96 et de Wolters Kluwer au montant de 831.60$.

Que nous autorisons la directrice à émettre ces chèques.

ASSURANCES
RÉSOLUTIONS 2021-10

Il est proposé par le conseiller Gérard Litalien et résolu à l'unanimité que le conseil renouvèle le contrat d'assurance pour 2021 avec Lussier Dale Parizeau au coût de 5 775$.

Nous autorisons la directrice à émettre ce chèque.

AUGMENTATION SALARIALE
RÉSOLUTION NO 2021-11

Il est proposé par la conseillère Linda Roussy et résolu à l'unanimité que le conseil augmente le salaire des employés de 2%. Le nombre d'heure de la directrice générale qui passera à 33heures et celui du concierge de 5$ de plus par ménage et ce partir du 1er janvier 2021.

AUGMENTATION SALARIALE DES ÉLUS
RÉSOLUTION NO 2021-12

Il est proposé par le conseiller Alfred Larocque et secondé par Laurette Grenier et résolu à l'unanimité que le conseil augmente le salaire des élus et l'allocation de dépenses de 2% et ce à partir du 1er janvier 2021.

PERMISSION DE VOIRIE
RÉSOLUTION NO 2021-13

Attendu que la Municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes à l'entretien du ministère des Transports;

Attendu qu'il est nécessaire d'obtenir une permission de voirie du ministère des Transports, pour intervenir sur les routes à l'entretien du Ministère;

Attendu que la Municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

Attendu que la Municipalité s'engage à respecter les clauses des permis émis par le ministère des Transports ;

Attendu que la Municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

Attendu que la Municipalité s'engage également à demander, chaque fois qu'il sera nécessaire, le permis requis.

Il est proposé par Diane Aubut et résolu à l'unanimité que la Municipalité demande au ministère des Transports de lui accorder les permissions de voirie au cours 2021 et qu'elle autorise Céline Roussy, à signer les permis.

Formules d'Affaires CCL 418 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-104-18R - Imprimerie des Ansas Inc. 418 689-6980 / 1 877 689-6980

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution ou annotation

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER 2020
RÉSOLUTION NO-2021-14

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 71 225 $ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de, Linda Roussy appuyé par Nancy Huard, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Saint-Godefroi informe le ministère des Transports, de la Mobilité Durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

RENOUVELLEMENT ADMQ
RÉSOLUTION NO 2021-15

Il est proposé par le conseiller Gérard Litalien et résolu à l'unanimité que le conseil autorise la directrice à renouveler la cotisation annuelle avec l'ADMQ.

La directrice est autorisée à émettre ce chèque.

VOIRIE

PERIODE DE QUESTIONS

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Laurette Grenier propose que la séance soit levée à 18h23.

En signant le procès-verbal, le maire reconnaît avoir signé chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

Gérard Grenier
Maire

Céline Roussy
Directrice générale